

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 24 avril 2018
*Grefe (2x)_0135 + 0181_Communications éditées +
Collaboration VD-BE tourisme et culture_nye*

Convention de collaboration transcantonale Vaud-Berne sur l'axe Pays-d'Enhaut Saanenland

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

A l'occasion de la dernière séance du Conseil communal, la municipalité a insisté sur l'importance des contacts directs avec le Conseil d'Etat afin de rappeler à l'exécutif cantonal les nombreux projets en cours au Pays-d'Enhaut.

Dans ce même esprit, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, en charge de l'Economie, de l'Innovation et du Sport, ainsi que le Conseiller d'Etat bernois Christoph Amman, en charge de l'Economie, ont encouragé les Communes du Pays-d'Enhaut et du Saanenland à préparer une convention de collaboration transcantonale permettant aux 2 cantons de soutenir des projets communs identifiés pour leur qualité et leur complémentarité.

La convention a été examinée par les municipalités concernées et a été remise aux deux conseillers d'Etat pour un examen final au travers de leurs services.

Ce document, préparé conjointement par la Commune de Château-d'Oex et celle de Saanen, aborde des axes de collaboration dans les secteurs des sports et des loisirs, de la culture, de la mobilité, de la vie associative, de la promotion et de la communication, ainsi que du tourisme événementiel. Essentiellement touristiques à la base, les axes stratégiques de travail ouvrent des portes sur le domaine de la santé et celui de l'enseignement.

Les acteurs communaux ont exécuté le travail dans les délais et la préparation aboutira à une signature en principe au début de l'été (fin juin 2018).

La municipalité.